

Études et Recherches

مجلة آراء للعلوم الإنسانية والاجتماعية والقانونية
Revue Arae pour les Sciences Humaines, Sociales et Juridiques



سلسلة العلوم الإنسانية والاجتماعية
مجلة علمية أكاديمية محكمة

عدد مزدوج 11/10
سنة 2023

ملف العدد:

قضايا الماء بالمغرب؛
بين الأمس واليوم والمستقبل

دراسات وأبحاث:

تخصصات مختلفة

بتعاون مع مركز آفاق للعلوم الإنسانية والاجتماعية

المدير المسؤول: د. أيوب الشاوش - رئيس التحرير: د. هشام ادريجو
revuearae@gmail.com - البريد الإلكتروني: (+212) 06 61 70 39 42
الهاتف (الواتساب):

العدد: 150 د

Politique agricole et recomposition territoriale dans un espace littoral : -Le cas du littoral d’Azemmour-Bir Jdid-

Noredidine Ouchguir

Docteur en Géographie Rurale et Aménagement.

Résumé :

Les politiques agricoles successives ont reconfiguré l’économie agricole du littoral d’Azemmour-Bir Jdid, un espace favorable à la mise en valeur agricole, grâce à la disponibilité foncière, aux ressources hydriques, à la qualité des sols et à des conditions climatiques relativement propices.

Ainsi, l’article analyse l’impact des politiques coloniales sur l’organisation spatiale du domaine agricole, puis examine les mesures engagées par l’État après l’indépendance pour le démantèlement de l’héritage colonial, ainsi que le rôle des institutions locales dans la mise en œuvre de ces politiques et leurs effets sur les dynamiques agricoles du littoral d’Azemmour-Bir Jdid, selon une approche diachronique.

Mots-clés : Les politiques agricoles - L'organisation spatiale - Le littoral d’Azemmour-Bir Jdid.

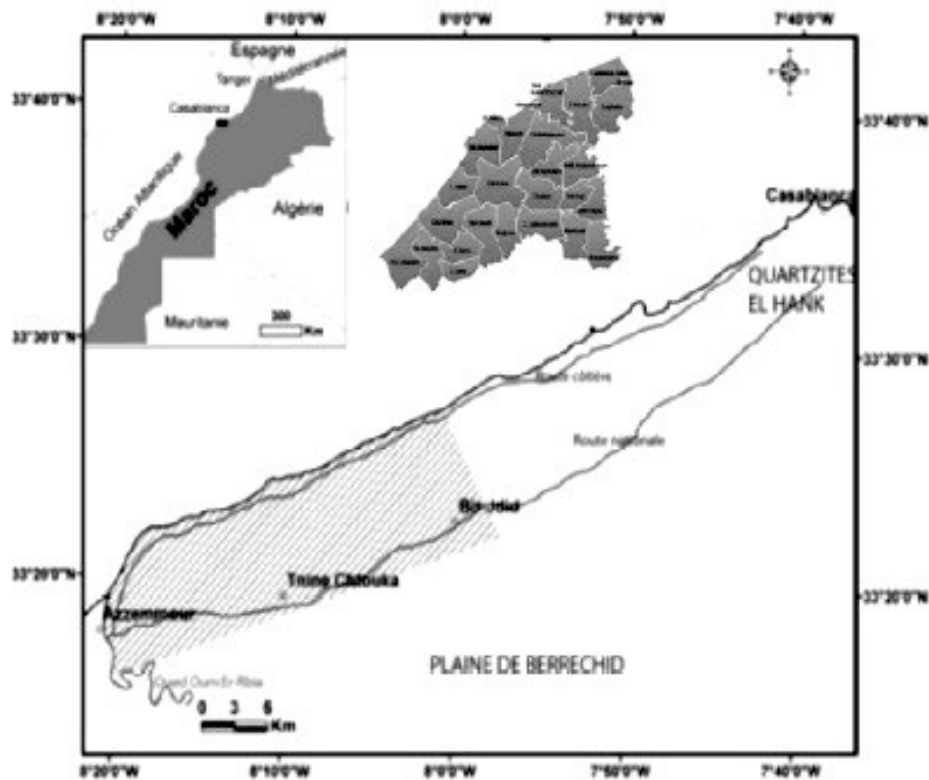
Introduction :

Le littoral d’Azemmour-Bir Jdid constitue un système spatial caractérisé par une dualité structurante : une étroite bande littorale nommée l’Oulja aux potentialités hydriques et pédologiques favorables, et un arrière-pays intérieur dédié principalement à l’élevage extensif. Avant le protectorat, l’organisation socio-spatiale traditionnelle, fondée sur des structures tribales chtouka et Chiadma et des modes de production de subsistance, a limité l’exploitation optimale des atouts physiques de la région (sol, eau, climat).

Cet article analyse, dans une démarche géo-historique, les transformations profondes de la politique agricole régionale induites par la colonisation française. Il s’articule autour d’une problématique centrale : Comment l’imposition du protectorat a-t-elle fonctionné comme un agent de rupture spatiale et socio-

économique, démantelant les organisations traditionnelles et réorganisant le territoire selon une logique capitaliste? L'analyse suit un déroulement chrono-thématique, examinant d'abord le système agraire précolonial, puis les mécanismes de l'accaparement foncier et la mise en place d'une agriculture coloniale capitaliste, pour enfin évaluer l'héritage spatial et les politiques post-indépendance de gestion de cet héritage.

Carte n°1: Situation géographique de la zone d'étude



1. Le système agraire précolonial : une adaptation aux contraintes du milieu.

1.1. Un espace tribalisé et ethnicisé.

La cartographie ethnique révèle une structuration du territoire par deux tribus principales, chtouka et Chiadma, liées par des affinités ethniques et historiques anciennes (GOULVEN, 1917, pp. 36-44). La toponymie des douars (ex: Aït Rkha Ait braym Tagourrant) atteste d'une origine amazighe du souss (AYAD, 1982, p. 101) sur laquelle se superpose une stratification sociale incluant des chorfa (descendants du Prophète). Comme les douars des Oulad Sidi Farès, Fouqara Sidi Bou Naïm, Fouqara Sidi Hamida, Fouqara Sidi Boukhnifa, Chorfa Lmaâchat et Chorfa Lahroucha Cette organisation communautaire régissait l'accès et l'usage des ressources, notamment les terres collectives.

1.2. Une économie agropastorale de subsistance et une faible pression sur les ressources.

Malgré la rareté des données concernant les systèmes cultureux spécifiques à la région avant la colonisation, et leur caractère parfois général, les écrits des missions d'exploration européennes ayant visité le littoral d'Azemmour-Bir Jdid nous donnent une idée claire. L'activité agricole résultait d'une interaction adaptative entre des forces productives traditionnelles et un milieu naturel contraignant (sécheresses, criquets). La situation de l'économie agricole à l'époque précédant l'instauration du protectorat reflétait donc la nature arriérée des forces productives sur le littoral d'Azemmour-Bir Jdid par rapport à l'état avancé de l'agriculture européenne. (Al Mansour, 2006, pp. 76-77-78). Elle se caractérisait par une complémentarité spatiale : cultures vivrières (céréales, légumineuses) dans les zones exploitables (Talâa, Oulja) et élevage extensif dans l'intérieur. Et une importante jachère (50% des terres). L'utilisation des sols pré-colonisation montre une emprise agricole limitée et fragmentée. Une agriculture irriguée confidentielle limitée à l'Oulja (swani), exploitant la nappe phréatique superficielle pour des cultures fruitières restreintes (agrumes, coings). GOULVEN J. (1917), MICHAUX-BELLAIRE E. (1932), EDMOND DOUTTÉ (1902).

1.3. Des tentatives limites d'insertion dans les flux commerciaux mondiaux

La région a connu des cycles de cultures de rente impulsées par la demande européenne (coton, henné, lin), illustrant une précoce mais fragile connexion aux marchés mondiaux. Ces cycles (prospérité et crise) révèlent la vulnérabilité d'une agriculture paysanne face aux fluctuations de la demande et au contrôle des intermédiaires. La culture du coton dans l'Oulja a connu un essor dans la seconde moitié du XIXe siècle (MIEGE, 1959, pp. 219-238) dans la région de chtouka, grâce à la demande européenne croissante, surtout après la crise de 1861 où les États-Unis cessèrent d'approvisionner l'Europe occidentale en coton en raison de la guerre de Sécession. Les États européens encouragèrent alors leurs ressortissants à cultiver le coton en partenariat avec les Marocains (MICHAUX-BELLAIRE, 1932, p. 83). Cependant, cette culture disparut à la fin du XIXe siècle, en raison de la cupidité des intermédiaires, de leur contrôle des marchés et de la faiblesse des marges bénéficiaires pour les paysans locaux.

Cette crise poussa les paysans à se tourner vers la culture du henné. Michaux-Bellaire,

en décrivant cette culture, indique qu'elle était pratiquée dans de vastes champs depuis les rives de l'Oum Er-Rbia jusqu'à l'Adir des Chiadma (région des Mhârza actuelle). Il détaille même ses variétés. Au début du XXe siècle, les paysans se mirent à cultiver le lin, suite à la demande européenne croissante pour ses graines, après le déclin du henné. D'immenses superficies de terres de qualité furent consacrées au lin, conduisant finalement à une crise de surproduction due à l'abondance de l'offre face à la demande.

2. La colonisation comme agent de transformation radicale du système agraire et de l'espace

2.1. L'accaparement foncier : une recomposition violente de la structure agraire.

a. Terres de la colonisation agricole officielle.

À partir de 1916, les services coloniaux français créèrent le Service de la Colonisation, chargé de diviser les terres collectives en exploitations agricoles attribuées aux colons à bas prix et avec des facilités de paiement. Elles furent classées en petite colonisation (5 à 40 ha), colonisation moyenne (40 à 250 ha), privilégiée par les autorités coloniales pour sa gestion plus aisée et l'engagement financier des colons, et grande colonisation (plus de 250 ha). Les notables et les détenteurs de pouvoir locaux (chefs de tribus, pachas, grandes familles) d'une part, et les colons d'autre part, se ruèrent pour s'approprier les plus grandes superficies possibles, contre une part fixée à 25% (Khair Farès, 1966, pp. 394-395) des lots attribués dans le cadre de la colonisation officielle.

b. Terres de la colonisation agricole privée.

Ce type de colonisation a principalement intéressé les institutions financières, qui exploitaient les terres agricoles ou les revendaient à bon prix, comme la Caisse de Crédit Agricole du Maroc, la Société Agricole Marocaine, la Société Chérifienne de Colonisation Agricole et la Société Fline de la Mamora, affiliée à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Les Européens ont eu recours à des transactions foncières avec les propriétaires marocains, qui représentaient 51,66% de l'ensemble des transactions entre 1912 et 1950 (Fateh, 2000, p. 118), via des pressions et des promesses faites aux paysans locaux, les terres de la colonisation privée forment une bande qui s'élargit au nord-est dans les terres des Mhârza-Sâhel en raison de l'étendue des terres du Makhzen

dans cette zone, saisies directement après l'instauration du protectorat et cédées aux étrangers. Cette bande se rétrécit au centre autour chtouka. La région de l'Oulja, quant à elle, était caractérisée par la prédominance de petites propriétés européennes, celles de moins de 25 ha représentant 87,09% (Al Abdlaoui Alaoui, 2007, p. 319), réparties comme suit : 47,09% de moins de 5 ha et 40% entre 5 et 25 ha.

2.2. La modernisation sélective et l'émergence d'une agriculture capitaliste par le démantèlement des structures traditionnelles.

La colonisation introduit une rupture technologique et économique avec l'arrivée des colons. Ceux-ci développèrent les méthodes et techniques agricoles, étendirent les surfaces cultivées et remplacèrent les swani et bassins alimentés par des puits. Les pionniers de la culture de la tomate dans la bande de l'Oulja marocaine furent un groupe de colons français de chtouka, qui obtinrent des résultats quantitatifs et qualitatifs importants (Saffrine.M & EL Gueddari.A, 1987, p. 187). Leur activité était liée aux marchés extérieurs, surtout après la création de l'Office Chérifien d'Exportation en 1932. La région étudiée, particulièrement la dépression de l'Oulja, est passée de cultures limitées à des jardins maraîchers. La superficie cultivée atteignit 10 860 ha en 1948 dans la zone entre Mohammedia et Oualidida (Hermlin .M., 1957, pp. 196-197). Entre 1954-1955, la bande de l'Oulja de Fdala à Oualidida comptait 4100 ha de pommes de terre, 280 ha de haricots verts, 210 ha de pastèques et 120 ha de courgettes

2.3. L'émergence d'un prolétariat agricole et le début de la formation d'une nouvelle société de classes.

Les colons français s'empressèrent d'acquérir davantage de terres au début du protectorat, détruisant ainsi la base économique des paysans marocains et transformant une partie d'entre eux en prolétariat agricole dans les fermes européennes (El Arji, 1984, p. 47) ou les poussant à émigrer vers les villes. Le milieu rural devint une source d'exode. Ainsi se forma une classe de colons, dominant les paysans marocains relégués au bas de l'échelle sociale rurale, car leur agriculture de subsistance ne résista pas à l'agriculture capitaliste des exploitations européennes modernes, bénéficiant d'engrais chimiques et de semences sélectionnées.

3. Postindépendance : Gestion de l'héritage colonial et perpétuation du modèle agricole coloniale

3.1. La récupération des terres et ses ambiguïtés socio-spatiales.

Tableau 1 : distribution de la surface des agrumes selon les unités de production a Chtouka

Les sites	Unité	Surface (ha)
Sidi hmida kouahi	4001	91.72
Tagourante	4002	165.17
Sidibounaim	4003	145.32
Sidibounaim	4004	92.07
Lamaachate	4005	85.72
Total	----	580

Source: société de développement agricole

La politique agricole dans les premières années suivant l'indépendance du Maroc s'est focalisée sur la tentative de gérer le lourd héritage colonial à « marocaniser » la propriété foncière (dahirs de 1963 et 1973). Cependant, ce processus génère de nouvelles inégalités (Lazarev, 2012, p. 179). Au fil des années, cette politique a connu des transformations variables d'une phase à l'autre. (Germain Ayache, p. 176). Le processus de récupération des terres agricoles sur la côte d'Azemmour-Bir Jdid avait débuté avant 1963, avec deux cas sur un total de 36 (El Khayati, 1994) de transfert temporaire de propriété individuelle au domaine privé de l'État.

Les opérations de récupération des terres concernèrent principalement la région de chtouka, en raison de l'étendue de ses fermes, de la fertilité de ses sols, de l'abondance de ses ressources en eau et de la forte présence d'agrumeraies dont les colons s'étaient accaparés. Il convient de noter que la superficie de ces fermes agricoles relevant du domaine privé de l'État ne représente que 3,83% du total des terres récupérées dans l'Oulja des chtouka, qui s'élève à 14 950 ha, soit 25,77% du total récupéré dans la Doukkala (O.R.M.V.A.D, 1983). Le 30 octobre 1972, il fut décidé de créer la Société de Développement Agricole (SODEA) pour gérer les terres récupérées, notamment les fermes d'agrumes (Fateh, 2000, pp. 132-138). Ces fermes furent divisées en cinq unités

de production agricole comme indiqué dans le tableau ci-dessus. La commune des Mhârza-Sâhel connut 5 opérations de distribution de terres dans un cadre coopératif en 1970, 1971, 1973, 1975 et 1976, avec une superficie moyenne de 12,5 ha par bénéficiaire (Fateh, 2000, p. 132).

Le processus de distribution de l'héritage colonial a généré des inégalités sociales marquées, dominées par une hiérarchie due à une répartition inéquitable. Une catégorie de grands propriétaires est apparue, composée essentiellement de riches ayant acquis les biens des colons à bas prix durant la période transitoire entre l'indépendance et la promulgation des lois organisant la récupération des terres de la colonisation agricole, ainsi que de détenteurs de pouvoir locaux ou extérieurs à la région. Viennent ensuite les petits propriétaires, puis la catégorie des paysans sans terre

3.2. Le renforcement du modèle agro-exportateur et ses vulnérabilités

L'Office de Commercialisation et d'Exportation (OCE), remplaçant l'Office Chérifien d'Exportation, a contribué à moderniser les moyens de production à travers le Projet de Développement des Primeurs de 1977. Il concernait la zone côtière de Rabat à Agadir, incluant la zone d'étude, avec un coût de 53 milliards de centimes dont 38,25 milliards pour l'achat de serres (Hilal et Madani, 2020, pp. 92, 114). Ainsi, La superficie des cultures protégées de tomate dans la région est passée de 11,5 ha au début du projet (1979-1980) à 455 ha en 1992-1993. Parallèlement, les superficies irriguées sont passées de 1319 ha en 1966 à environ 3000 ha en 1979 (Fateh, 2000). Mais les exportations agricoles ont dû faire face à des politiques protectionnistes, entrant ainsi en crise. Face à ces changements, le secteur privé (exportateurs de primeurs sous forme de sociétés, producteurs locaux ou investisseurs hors du secteur agricole) a pris le relais. L'OCE s'est contenté d'organiser les exportations des petits producteurs.

3.3. Les mesures de la politique agricole entre fluctuations et multiplication des intervenants

Sur la base de la nature des mesures prises par l'État dans le secteur agricole depuis l'indépendance, on peut distinguer quatre phases dans ces mesures en tant que politique publique :

a) Première phase (1956-1966) :

L'État a entamé la distribution des terres domaniales dans le cadre de la réforme

agraire, mais cette opération fut limitée, ne touchant que certaines fermes d'agrumes dans la région de chtouka. De plus, les institutions chargées de l'exécution ont fluctué (Bouderbala.N, 1974, p. 46) : Office National de l'Irrigation (ONI), puis Office National de la Modernisation Rurale (ONMR), puis Offices Nationaux de Mise en Valeur Agricole (ONMVA), et enfin les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA).

b) Deuxième phase (1967-1982) :

L'État a mis en place le Plan Primeurs en 1980 pour encourager les petits agriculteurs via le financement, l'assistance et leur intégration (Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, 2016) facilitant la mise en œuvre du Plan Primeurs. En conséquence, le littoral d'Azemmour-Bir Jdid a connu une importante expansion de la zone des primeurs durant cette période.

c) Troisième phase (1982-1999) :

L'État a tenté pendant cette période de se délester du poids du monde rural ces institutions sont devenues semi-privées tout en conservant les mêmes missions. Et une exonération générale des impôts et des dettes accumulées jusqu'en 2000 fut décrétée, encourageant les hommes d'affaires urbains à investir dans le secteur agricole devenu rentable. Cela a conduit à l'émergence de fortes disparités de classes entre ces investisseurs urbains et les petits agriculteurs, dont la plupart ont abandonné les cultures de rente

Photo n°1 : Point de dérivation des eaux d'irrigation au niveau de l'oued Oum Er-Rbia.

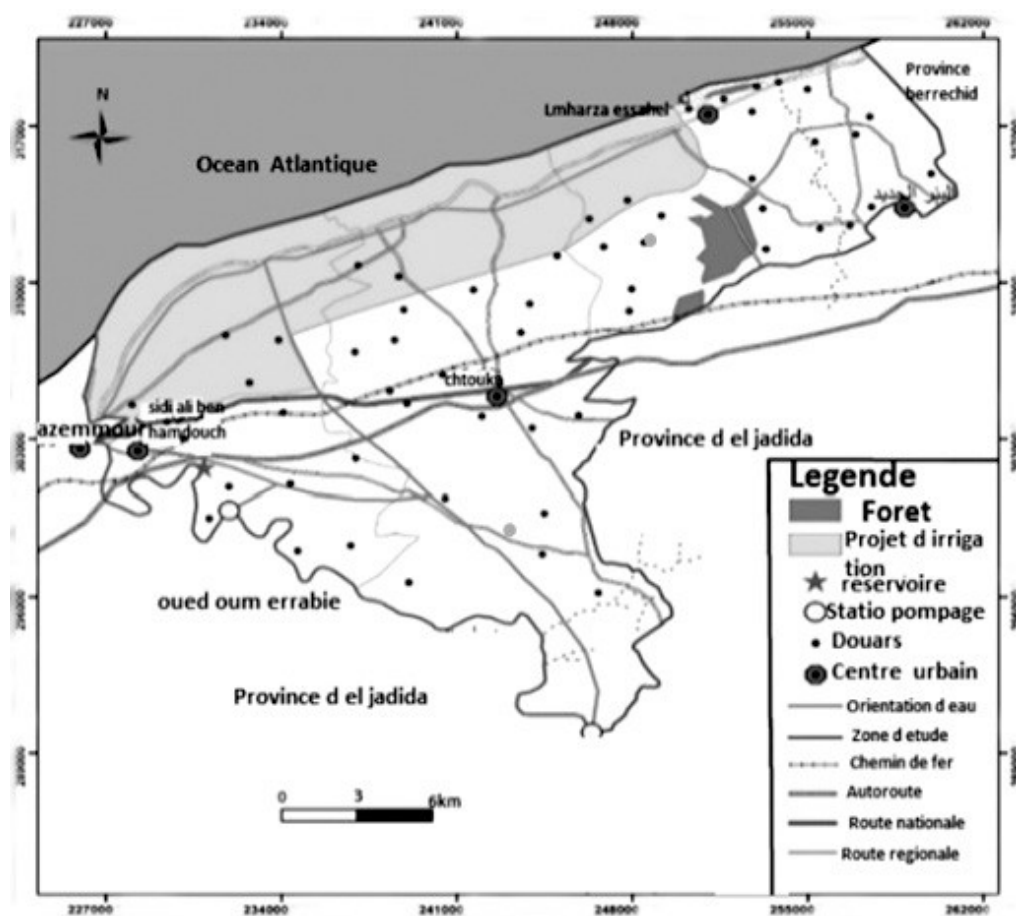


Photo n°2 : Chantier de construction du réservoir d'eau du projet de sauvetage de la région d'Azemmour-Bir Jdid



Source: Ouchguir norednine

Carte n° 2: Projet d'irrigation «Azemmour-Bir Jdid



4. Vers une gestion corrective et intégrée à travers Les projets récents

Face aux crises (sociale, environnementale, de marché), l'État met en place des projets de correction des déséquilibres spatiaux et environnementaux :

a. Mesures du Plan Maroc Vert (2008-2020) :

Depuis son lancement en 2008, le Plan Maroc Vert a Introduit une logique de diversification (figuiers, grenadiers, apiculture) et de valorisation des produits du terroir via le Pilier II, visant une agriculture plus résiliente à la dégradation des ressources naturelles Parmi ces projets : l'encouragement de la culture du maïs via un soutien financier (550 ha équipés en irrigation localisée, augmentant les rendements de 40 à 60 quintaux/ha); un projet de plantation de 500 ha de figuiers avec construction d'une unité de séchage dans la commune de chetouka (bénéficiant à environ 640 agriculteurs, coût de 15 965 000 DH, visant des rendements de 15 t/ha en irrigué et 5 t/ha en bour); un projet de grenadiers sur 200 ha sur les rives de l'Oum Er-Rbia dans la commune de Sidi Ali Ben Hamdouch (bénéficiant à 250 agriculteurs, coût de 9 315 000 DH, visant

à augmenter la productivité et l'emploi) (Bureau de Conseil Agricole, 2017). Ainsi que le soutien de l'apiculture pour diversifier les revenus des agriculteurs, y compris les femmes rurales, et améliorer la qualité du miel. Le coût de ce projet est de 5 783 000 DH (Bureau de Conseil Agricole, 2017),.

b. Stratégie « Génération Green 2020-2030 »

Cette stratégie Met l'accent sur le ressource humain (émergence d'une classe moyenne agricole, justice sociale) et la connexion numérique, proposant une vision plus intégrée du développement rural. Sa mise en œuvre passe par l'accès de 400 000 familles à la classe moyenne agricole et la stabilisation de 690 000 familles dans cette tranche via la mobilisation de 1 million d'hectares, la couverture santé pour environ 3 millions d'agriculteurs, la création d'une nouvelle génération d'organisations agricoles innovantes, l'amélioration du niveau d'organisation des agriculteurs, le renforcement du rôle des interprofessions agricoles, et la connexion de 2 millions d'agriculteurs à des plateformes de services numériques.

Le paysan local fonde de grands espoirs sur le projet de sauvetage de la région d'Azemmour-Bir Jdid.

Projets de sauvegarde hydrique axées principalement sur la mobilisation de l'eau, notamment via Les projets «Najâh» puis «Azemmour-Bir Jdid» (Carte n°2) visent à substituer l'irrigation par les eaux de surface à la surexploitation de la nappe, représentant une tentative de réorganisation spatiale des flux hydriques pour une gestion plus durable. en fournissant 12 millions de m³ d'eau de l'oued Oum Er-Rbia. Le projet «Najah» visait l'Oulja située entre Azemmour et Bir Jdid, sur une largeur variante entre 1 et 3 kilomètres. Il a concerné 4985 hectares répartis inégalement entre 1036 agriculteurs, afin de redynamiser les exploitations abandonnées. Cependant, le manque de moyens et le poids des dettes ont empêché la participation financière de tous les agriculteurs, initialement fixée à 40%. En conséquence, seuls les grands investisseurs ont bénéficié de ce projet, comme la société «PRIME'ROSE» qui y a trouvé une solution alternative pour faire face à la salinisation des eaux de la nappe phréatique, permettant ainsi de continuer à exploiter et irriguer 52 hectares (Hilal et Madan, 2020, pp. 92, 114) équipés pour la production de roses.

Après l'échec du projet «Najâh» et ses résultats limités, le partenariat entre le

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (secteur public) d'une part, et la Société Nouvelle de la Doukkala des Eaux (SNDKE, secteur privé) d'autre part, a abouti au lancement du projet d'irrigation «Azemmour-Bir Jdid» en 2014. Ce projet vise à sauver l'activité agricole dans la zone côtière entre Azemmour et Bir Jdid en l'alimentant avec les eaux de l'oued Oum Er-Rbia (15 millions de m³/an) via un réseau d'irrigation goutte-à-goutte.

La zone du projet s'étend sur une bande de 30 km de long et de 1 à 3 km de large entre Azemmour et Bir Jdid, sur une superficie de 3200 hectares cultivables et irrigables avec un quota de 4000 m³ d'eau par hectare et par an (Hilal et Madan, 2020). Cette superficie concerne 600 agriculteurs. L'eau de surface sera acheminée à partir d'une prise d'eau au niveau de la retenue du barrage Al Mansour sur l'oued Oum Er-Rbia. Ce projet a nécessité la réalisation d'une station de pompage d'un débit de 3,1 m³/seconde, d'un réservoir d'une capacité de 80 000 m³, de canaux sur 10 km et d'un réseau de distribution sur 160 km. Le coût du projet s'élève à 360 millions de dirhams. Le taux d'aménagement des terres a atteint 4,79%. Le nombre d'adhérents s'élève à 485 (Bureau du Conseil Agricole, 2017).

L'impact positif de ce projet sur le plan socio-économique se manifeste par : l'amélioration du revenu et du niveau de vie des populations et agriculteurs bénéficiaires ; le renforcement du partenariat État-secteur privé ; la relance de l'activité agricole intensive dans la région ; la diversification de la production agricole ; l'économie d'eau et l'augmentation de la productivité ; la diversification et l'intensification de la production agricole, notamment le maraîchage, l'arboriculture fruitière et les produits laitiers ; la création de 815 emplois permanents dont 1915 emplois directs et 1900 emplois indirects. Sur le plan environnemental, ce projet vise à : limiter la surexploitation des eaux de la nappe phréatique et la remplacer par les eaux de l'oued Oum Er-Rbia, afin d'arrêter l'intrusion d'eau de mer salée dans la nappe aquifère et d'améliorer sa qualité à long terme.

5. Le Fonds de Développement Agricole a contribué au soutien de l'investissement agricole sur la côte d'Azemmour-Bir Jdid.

Créé en 1986, le Fonds de Développement Agricole (FDA) constitue un outil principal pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine agricole

dont La stratégie ambitieuse du Plan Maroc Vert qui a imposé une simplification de la procédure de traitement des dossiers de demande d'aide de l'État via le guichet unique créé en mars 2008 au niveau des Directions Provinciales de l'Agriculture et des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA). Les aides financières ont couvert les équipements d'irrigation, l'aménagement des exploitations agricoles, les semences, la promotion des exportations agricoles, l'amélioration génétique, les unités de valorisation de la production et les subventions pour les projets d'agrégation.

6- La place du travail coopératif dans les transformations agricoles que la région a connues.

Malgré tous les efforts déployés pour soutenir les coopératives, leur nombre ne cesse de diminuer dans les trois communes. Dans la commune des Mhârza-Sâhel, le nombre de coopératives encore actives ne dépasse pas 5 pour la collecte du lait et 10 pour la production et l'exportation de légumes. Ces dernières ont toutes cessé leurs activités en raison des problèmes que connaît le secteur : qualité de la production, problèmes de commercialisation, absence de soutien financier et taux de salinité élevé des eaux souterraines. La commune de chtouka ne compte plus qu'une seule coopérative de légumes : la coopérative «Ech-Chtoukiya». Le nombre de coopératives laitières ne dépasse pas huit (08) : (Al-Barimia - Al-Maslouhia - At-Talibia - Al-Massbahia - Al-Karam - Al-Missaoui - Al-Amal - Al-Hassania - At-Tijania) (Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, 2016). S'ajoutent quelques coopératives créées ces dernières années et opérant dans les domaines de l'apiculture et de la production de figes.

Conclusion

Le littoral d'Azemmour-Bir Jdid dispose d'atouts naturels, mais la nature des organisations sociales et le niveau technique de l'économie agricole qui prévalaient avant la période du protectorat français n'ont pas permis une exploitation optimale du potentiel naturel. La période coloniale a opéré une transformation géographique fondamentale sur le littoral d'Azemmour-Bir Jdid. Elle a substitué à un système agraire traditionnel, adapté aux contraintes du milieu mais à faible productivité, un système agro-spatial dual et inégalitaire :

Un espace modernisé et connecté (l'Oulja et le plateau des Mhârza), intégré aux circuits capitalistes mondiaux et spécialisé dans l'agro-export.

Un espace marginalisé, celui des petites exploitations survivantes ou des paysans sans terre, confrontés à la précarité.

Le modèle agricole hérité de la colonisation, bien que repris et amplifié après l'indépendance, révèle aujourd'hui ses limites : vulnérabilité économique, pressions environnementales, inégalités sociales. Les politiques agricoles récentes (Plan Maroc Vert, Génération Green, projets hydriques) semblent marquer un tournant vers une recherche de durabilité, de diversification et de justice spatiale et sociale. Cependant, leur succès dépendra de leur capacité à dépasser les héritages spatiaux et structurels profonds laissés par plus d'un demi-siècle de transformations coloniales et post-coloniales. Au niveau international, les conditions de commercialisation sont également caractérisées par l'instabilité et de fréquentes fluctuations, ainsi que par des politiques protectionnistes contre les exportations marocaines

Références :

- Jamal, A., (2000): «Croissance démographique et mutations agraires dans le sahel des doukkala». Thèse de Doctorat d'Etat. Université Chouaib Doukkali, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, El Jadida.
- Najib Saliha. , (2014): «Etude de l'évolution de la salinisation de l'aquifère de la chaouia côtière climatologie. hydrogéologie. et tomographie électrique» Thèse de doctorat .Université Chouaib Doukkali.
- Younsi A., (1994): «Étude des mécanismes des intrusions marines vers le système aquifère compris entre oued Oum-er- Rbia et Bir Jdid». Thèse de 3^{ème} Cycle., Université Chouaib Doukkali El Jadida, Maroc.

■ Rapports Administratifs :

- ABHBC. (2004): Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia, Etude d'évaluation des eaux de surface de la zone d'action de l'agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia, mission 1.
- Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia,: Etat de la qualité des ressources en eau dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique de Bouregreg et de la Chaouia en 2013 et en 2014, Benslimane.
- ASSOCIATION MAROCAINE DE L'AGRO-ECONOMIE (1998): l'agriculture marocaine face à la mondialisation. Actes et séminaires organisés le 12-13 février 1998, Rabat, AMA ECO/DPAE
- D.R.P.E. 1987: «Données hydrochimiques et climatiques de la région côtière entre Rabat et Azemmour». Rapport inédit, Rabat.
- DRPE , 1995 : Etude hydrogéologique de la Chaouia côtière, rapport inédit de la DRPE.
- DRPE, 1996. « Étude hydrogéologique de la nappe de la Chaouia côtière». Direction Ftech. Planif. Eau, Rabat, Maroc, Rapp. Inédit.
- SEEE (2007): Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE 2007) : normes marocaines définissant la grille de qualité des eaux de surface.

- الحافظ. ادريس، (2015): «الموارد المائية بالمغرب الإمكانيات والتدبير والتحديات» المطبعة الرقمية وجدة..
- أوشكير. نور الدين، (2022). «تحويل الاقتصاد الفلاحي بساحل أزموور البئر الجديد ونتائجه السوسيو-اقتصادية والمجالية» أطروحة لنيل الدكتوراه في الجغرافيا، كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية جامعة بن طفيل -القنيطرة.
- بلعسري. محمد، 1988. «التحديث الفلاحي ونمو المراكز الحضرية، مثال الدائرة السقوية لدكالة»، رسالة لنيل دبلوم الدراسات العليا، جامعة محمد الخامس، كلية الآداب، الرباط.
- حميد القواق (2012): الضاحية الجنوبية الغربية للجديدة الكبرى: الواقع الحالي والآفاق المستقبلية، بحث لنيل شهادة الماستر في الجغرافيا، جامعة أبي شعيب الدكالي، كلية الآداب والعلوم الإنسانية الجديدة.
- ريباع. محمد، 2002. «التحديث الفلاحي والتحولات الاجتماعية-المجالية بسهل دكالة»، أطروحة دكتوراه الدولة في الجغرافية، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، بني ملال.
- الزروالي. عبد العزيز 2016 «أسس المبيدات الزراعية» منشورات مرايا.
- فاتح. حسن 2000 «التكثيف الفلاحي والتحولات السوسيو-مجالية والبيئة بولجة دكالة» بحث لنيل دبلوم الدراسات العليا، جامعة محمد الخامس، كلية الآداب والعلوم الإنسانية الرباط.
- هلال. عبد المجيد، 2010 «دينامية البيئة والمجتمع بساحل الجديدة: الإمكانيات والإكراهات» أطروحة لنيل الدكتوراه في الآداب تخصص جغرافيا، جامعة الحسن الثاني، كلية الآداب والعلوم الإنسانية – المحمدية.

مجلة آراء للعلوم الإنسانية والاجتماعية والقانونية
+04211+11.641 4 +C.O.O.141 +4XHX1.1141 +41.C1141A +XOX.141
Revue Arae pour les sciences Humaines, Sociales et Juridiques



سلسلة العلوم الإنسانية والاجتماعية
مجلة علمية أكاديمية محكمة

ملف العدد
سؤال الهوية في الثقافة المغربية: من المحلي إلى الكوني

دراسات وأبحاث

نشر هذا العدد بالتعاون مع مركز أفاق للعلوم الإنسانية والاجتماعية

العدد 8
سنة 2022

د. أيوب الشاوش: المدير المسؤول
ذ. هشام ادراجو: رئيس التحرير
الهاتف (الواتساب): 0661703942
البريد الإلكتروني: revuearae@gmail.com